

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 12 Septembre

## L'ALSACE-LORRAINE

APRÈS VINGT-CINQ ANS

Nos voisins d'au-delà du Rhin, en proie à un accès aigu de chauvinisme, maladie qui d'ailleurs semble passée chez eux à l'état chronique, ont célébré les anniversaires des victoires qu'ils ont remportées en 1870, avec un enthousiasme qui a causé une véritable surprise à l'Europe toute entière. Car enfin, il n'est pas de peuple, si petit soit-il, qui, en feuilletant ses annales, n'y puisse trouver des faits militaires, et des bulletins de victoires dont il aurait le droit d'être fier et de fêter le souvenir. Mais il paraît que le fait d'avoir vaincu la France désarmée et désorganisée par la coupable incurie du gouvernement impérial, constitue pour l'Allemagne un succès sans précédent.

Cette manière d'envisager les événements de 1870 est certainement très flatteuse pour notre amour-propre national, car elle est un hommage involontaire rendu à la valeur et au courage de notre armée, et elle prouve en même temps que l'issue de la lutte eût été toute différente, si l'empire avait su tirer parti des ressources du pays et prendre toutes les mesures de défense que prescrivaient les circonstances.

Il est inutile d'ailleurs de revenir sur ce passé. L'histoire dira que si la France fut vaincue par l'Allemagne dans ce terrible duel, c'est parce qu'elle fut trahie par l'empire. Ceux des écrivains allemands que n'a veuglé pas le chauvinisme l'ont reconnu avec une franchise qui les honore et dont il convient de leur savoir gré.

Parmi les déclarations dithyrambiques des journaux de Berlin à l'occasion de ces anniversaires, il en est une que nous ne pouvons passer sous silence, parce qu'elle est complètement fautive.

La plupart des feuilles officieuses, obéis-

sant sans doute à un mot d'ordre, ont répété sur tous les tons que la germanisation de l'Alsace-Lorraine avait fait de sensibles progrès et que les sentiments des annexés vis-à-vis de l'Allemagne s'étaient considérablement modifiés depuis vingt-cinq ans.

Ces assertions sont complètement erronées.

Ce qui est certain c'est que, pour l'immense majorité des annexés, la France continue à être la patrie aimée, et d'autant plus aimée qu'elle est absente et qu'elle a été éprouvée par des revers dont le souvenir reste impérissable, dans la mémoire de ceux des Alsaciens-Lorrains qui ont pris part aux événements de 1870-71 ou qui en ont été témoins.

La jeune génération elle-même, qui ne connaît la France que par ce qu'elle entend raconter, est animée du même patriotisme. S'il n'en était pas ainsi on ne verrait point se reproduire chaque année l'exode de tant de jeunes Alsaciens-Lorrains vers nos lycées et nos écoles. Si ce que disent les feuilles reptiliennes de Berlin était vrai, est-ce que le mouvement d'émigration vers la France ne se ralentirait pas ? Est-ce que la vue des uniformes français continuerait à faire tréssaillir les foules d'annexés qui viennent chaque année chercher des émotions patriotiques aux revues de la fête du 14 juillet ? Est-ce que le nombre des jeunes conscrits annexés qui viennent grossir les rangs de notre armée ne diminuerait pas d'année en année ?

Or, il n'en est pas ainsi.

On peut donc affirmer bien haut que les vingt-cinq années de séparation n'ont modifié en rien les sentiments patriotiques qui sont au fond du cœur des annexés, et qu'ils y sont restés aussi vivaces qu'au premier jour.

Nous savons bien que les journaux allemands répètent volontiers que la population d'Alsace-Lorraine n'étant pas animée d'idées démocratiques, elle montre peu de sympathies pour la France républicaine.

Cette assertion n'est pas plus fondée que la précédente.

Il est absolument faux que nos compatriotes annexés soient hostiles aux idées républicaines. En maintes circonstances, en effet, ils ont témoigné les plus vifs sentiments d'affection pour la France démocratique ; ils n'ont pas oublié que la République non seulement a sauvé l'honneur de la patrie en continuant la lutte contre l'invasisseur, mais qu'elle l'a relevée de ses ruines et lui a rendu son ancien prestige.

On feint d'ignorer toutes ces choses à Berlin et cela se comprend. On a intérêt à jeter le discrédit sur le gouvernement de la République française, parce que ce gouvernement a su, par sa sagesse, gagner l'estime et les sympathies de la Russie, alors qu'en Allemagne, on faisait tous ses efforts pour nous isoler en Europe.

Pourquoi d'ailleurs, les annexés tourneraient-ils leurs regards vers l'Allemagne ? Celle-ci n'a rien fait pour gagner leurs cœurs, au contraire. Par ses vexations continuelles l'administration allemande semble avoir pris à tâche d'entretenir parmi la population un mécontentement qui se traduit par une opposition de plus en plus vive. Les élections le prouvent d'une manière incontestable.

Les allemands sont parfaitement libres de prétendre le contraire. Mais les faits leur donnent un formel démenti.

J. QUERCYTAÏN.

## INFORMATIONS

### Les manœuvres de l'Est

Lamarche, 10 septembre.

La région de Bourbonne a été cette nuit en proie à une vive agitation : troupes en route dès trois heures du matin, citadins ou villageois partis dès minuit pour arriver de grand matin vers le terrain et voir le Président de la République, n'ont cessé de circuler par les routes et par les villages. Cet exode de toute une population n'a pas été une des moindres curiosités de la journée.

— Voyons, mon vieux, fit Pierre Ruz, impatienté et pressé d'en finir... les affaires sont les affaires, n'est-ce pas ?...

L'ivrogne, en trébuchant sur ses jambes, commençait à sortir l'argent de ses poches, avec des lenteurs d'homme saoul.

— T'as raison, Pierre, les affaires sont les affaires... Ainsi c'est à moi maintenant la boutique ?... Et la maison ?...

— C'est à toi... oui...  
— Et puis les meubles...  
— Et puis tout...

Il parvint à mettre pêle-mêle en tas, les billets chiffonnés et les pièces d'argent ; de ses doigts maladroits il s'évertuait à retourner ses poches, dont il négligeait de renverser la doublure.

— Tiens, t'as ton compte là... vois-tu ? Les affaires sont les... C'est Fanch qui va rager... loi, le patron des Saints-Anges... donne-moi l'écrit au moins...

Le charbon plia soigneusement l'écrit timbré qu'il introduisit lui-même dans la poche du gilet de l'ivrogne.

— Va vite payer l'autre, tu sais, Pierre, répétait Le Cam complètement ivre... parce que j'veux être avec toi... tu m'entends.

Puis avec la ténacité de l'ivrogne, il reprit :  
— C'est pour faire rager Fanch... mon frère Fanch qui m'a volé...

Pendant qu'il déraisonnait, Pierre Mauduit fit doucement glisser dans le tiroir ouvert devant lui l'argent et les billets de banque.

— Maintenant, dit-il en se levant, il est temps d'aller dormir, hein ?

— O...i... t'as toujours raison... mais t'oublies

A Bourbonne, d'où je parlais au point du jour, passait, à ce moment, l'artillerie divisionnaire de la 14<sup>e</sup> division, qui s'engageait aussitôt par le chemin d'Arnoncourt. Le reste de la division, débouchant par divers points, venait prendre sa position de rassemblement entre Arnoncourt et Beaucharmoy, d'où le général Jeannerod envoyait un bataillon du 133<sup>e</sup> pour fouiller les bois de Charge et de Fresnoy.

### Le combat de Parnot

Lorsque la division est arrivée sous le bois, le combat était déjà engagé autour de Parnot. La 11<sup>e</sup> division, détachée de l'armée du Nord, avait refoulé la 13<sup>e</sup> division qui, pas à pas, avait dû se retirer au-dessus du village.

En quelques instants, le combat est devenu fort ardent. L'artillerie des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> corps a été mise presque entièrement en ligne et n'a pas tardé à canonner vigoureusement les hauteurs.

Malgré la violence du combat aux environs de Parnot, il était évident, à en juger par le peu de développement pris par la bataille, circonscrite autour du village, que l'on s'attendait à une attaque contre le flanc est de la position occupée par les deux armées.

En prévision d'un mouvement rendu facile par la vaste forêt qui, sous divers noms, s'étend entre Lamarche et Fresnoy, et qui peut facilement masquer la marche de troupes nombreuses, le général Jamont avait retranché les abords, couvrant par des tranchées le débouché de la forêt sur la route de Lamarche.

Le 11<sup>e</sup> chasseurs et deux batteries d'artillerie à cheval se tenaient sur ce point, aile gauche extrême de l'armée du Nord, appuyés par deux compagnies du 150<sup>e</sup> d'infanterie.

La tête de la colonne de la 14<sup>e</sup> division n'a pas tardé à déboucher par le chemin d'Arnoncourt à Fresnoy.

L'artillerie et le 150<sup>e</sup> ont ouvert le feu sur elle, mais, au même instant, un incident venait transformer la situation : la cavalerie du général de Négrier avait été chargée, dès le milieu de la nuit, d'un grand mouvement enveloppant autour de la forêt de Lamarche, qui l'avait portée sur la route de Dambloin à Fresnoy.

La cavalerie avait pour soutien le 21<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, venu à l'abri du bois jusqu'aux abords des deux batteries et qui resta dissimulé quelques instants.

Pendant ce temps, la cavalerie apparaissait près de Colombey-les-Choiseul.

Les batteries ouvrirent le feu contre elle ; mais, en même temps, les chasseurs faisaient irruption hors du bois et, par quelques feux de salve, jetaient le trouble dans l'artillerie, qui hésitait à changer ses mises en batterie.

encore une choses...

— Laquelle ? fit le charbon en fronçant les sourcils.

— Est-ce qu'on se quitte comme ça dans le commerce... sans trinquer c'est du propre... A ta santé... Les verres étaient déjà remplis.

Seul, le Ruz ne vida pas le sien.

Au bout d'un quart d'heure, l'ivrogne soutenu par son compagnon gravissait lourdement l'escalier. Arrivé devant son lit, il y tomba comme une masse, en proie à un sommeil de plomb.

Pierre Mauduit écouta pendant quelque temps sa respiration forte, attentif devant cette masse inerte écrasée par l'ivresse, et quitta la chambre en murmurant :

— Rien à craindre de c lui-ci... hâtons-nous maintenant.

Sa chambre faisait face à celle du boiteux, il y entra.

Il plaça sa lumière devant une petite glace pendue au-dessus de la cheminée, et s'armant d'une paire de longs ciseaux, il commença à couper le poil de sa barbe rouge.

Quand il fut à ras de peau, il savonna de la paume de sa main, son menton et ses joues, et le rasoir acheva l'œuvre des ciseaux.

Cette première opération terminée, ce fut le tour de ses cheveux dont les longues mèches tombèrent et qu'il ne garda que le plus court possible.

Il se coiffa alors d'une épaisse casquette de drap dont il rabattit les oreilles, tandis qu'un très long cache-nez de couleur sombre, vint s'enrouler plusieurs fois autour de son cou.

Ainsi métamorphosé, il eût été difficile de reconnaître dans cette face maintenant pâle et glabre,

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 10

## LE MANOIR DU DIABLE

Par JACQUES BRÉMOND

PREMIÈRE PARTIE

L'équipage des « Saints-Anges »

IV

Jean-Marie exquissa un sourire suffisant.

— Des garanties, dis-tu, mon vieux Cam, c'est trop juste, et tu as le droit, le devoir même d'en exiger... Comme avant tout j'agis loyalement en commerce, j'allais t'en offrir.

— Voyons, mon vieux, balbutia l'ivrogne.

Du moment que t'ances l'argent pour payer les outils de la boutique, il est clair que ce qu'elle contient est à toi... tu comprends, pas vrai ? Je te signe donc un écrit par lequel je reconnais que la boutique t'appartient... outils... meubles... tout... Je crois que c'est là une garantie absolue, sérieuse, comme il convient entre honnêtes gens comme nous... ou je ne m'y connais pas... dis un peu Jean-Marie ?

— Ça, c'est une garantie... t'as raison, t'es honnête... Donne-moi donc un coup à boire, camarade, je meurs de soif, ce soir...

Il fut obéi sur-le-champ.

Pierre Mauduit lui tendit une feuille de papier timbré.

— Tiens, lis ça, le Cam... c'est l'écrit qui te concerne... je l'avais préparé à tout hasard, pendant que tu étais là-bas... au Guilviéc.

L'ivrogne, écarquillant les yeux, tenta de déchiffrer quelques mots, sans y parvenir.

— Mauvaise écriture, dit-il en riant, j'y vois rien... fais-moi la lecture, pour voir...

Pierre Ruz prit le papier et lut :

— Je soussigné, Pierre Mauduit, charbon à Kervillon, près le Guilviéc (Finistère), reconnais avoir cédé à Jean-Marie Gueguen tous les outils et le matériel de mon atelier de charbonnage, ainsi que les meubles existant dans la dite maison que j'habite, en garantie d'une somme de ....

Il s'arrêta et attendit.

Le Cam ne disait mot.

— Pour la somme de... répéta-il, Voyons, dis-donc... pour la somme de... combien ?

— Je n'ai que deux mille francs, j'ai dit, balbutia le boiteux qui divaguait.

— Pour la somme de « deux mille francs », répéta le charbon, en remplissant à l'encre la place restée vide.

Et, mettant le papier sous le nez de Jean-Marie :  
— Tu vois, dit-il, j'ai écrit « deux mille francs », et il continua de lire : « Qu'il ma versée immédiatement... » Tu m'entends, mon vieux, j'écris « qu'il ma versée immédiatement... » et c'est signé de tous mes noms !...

— Immédiatement... alors, c'est tout de suite, comme ça... que tu veux les monacos, disait le Cam, avec un rire nerveux...

— Sans doute, car dès demain je dois porter la somme.

— Dès demain ? Alors pas ce soir...

**La défense de Fresnoy**

Profitant de ce mouvement, la cavalerie lançait à la charge un de ses régiments de dragons qui arrivait à fond de train sur l'artillerie. Les servants se jetaient aussitôt derrière les pièces et les caissons pour éviter d'être sabrés ou embrochés par les lances.

L'artillerie et son régiment de chasseurs étaient donc immobilisés du coup et Fresnoy devenait difficile à défendre.

Au même instant, la 14<sup>e</sup> division débouchait des bois et chassait le 150<sup>e</sup> au fond du ravin.

Le 133<sup>e</sup> s'avançait à l'abri des vues de l'ennemi, qui occupait Parnot, ouvrait une fusillade qui obligeait celui-ci à faire volte-face.

Mais, au sud, le reste du 7<sup>e</sup> corps reprenait le combat. La 11<sup>e</sup> division était ainsi prise entre deux feux.

A la vue du danger que courait son aile gauche, le général Jamont envoya aussitôt une partie de ses réserves.

Le déplacement de l'infanterie, très beau, fut suivi d'une charge à la baïonnette, admirablement menée, mais trop tardive : la 11<sup>e</sup> division, entourée, demeurait immobilisée.

Il était neuf heures environ et l'on fit cesser le feu.

A dix heures, le Président de la République se rendait sur le plateau qui domine le village de Parnot. Là étaient réunis où arrivaient successivement le Ministre de la Guerre, le général Saussier, les généraux de Boisdeffre, de Négrier, Brugère, Hervé, de Saint-Germain, d'Aubigné et leurs états-majors.

M. Félix Faure est descendu de son landeau dans lequel il était resté depuis son départ de Meuse. Son chapeau haut de forme et sa redingote grise étaient blancs de poussière. Il s'est approché des généraux qui l'ont salué et s'est informé auprès d'eux de l'état sanitaire des troupes.

Le général Saussier lui a répondu que les renseignements qu'il a reçus de toutes parts étaient excellents ; que l'eau commençait à manquer mais que l'on arriverait à se tirer d'affaire.

Avant de s'éloigner, M. Félix Faure a félicité les généraux et les troupes de l'ardeur dont ils ont fait preuve :

Le général Saussier, prenant la parole, lui a dit :

« Je vous remercie, Monsieur le Président, de la sollicitude que vous montrez à l'égard de nos troupes. Pendant les quelques jours que vous avez passé parmi nous, vous avez pu constater leurs qualités et combien fantassins, artilleurs et cavaliers déployaient d'énergie et d'entrain. Vous pouvez certainement emporter la confiance que l'armée sera toujours à la hauteur de sa tâche. Puisque vous êtes venu entendre la voix de nos canons, vous pouvez aussi écouter les nôtres qui crient toutes : « Vive la France ! Vive le Président de la République ! »

M. Félix Faure était rentré à onze heures et demie à Meuse, où il a déjeuné.

Il visitera cette après-midi des cantonnements. Son départ pour Paris aura lieu ce soir à cinq heures quinze ; il y arrivera à dix heures et demie.

**Le général Dragomirow en ballon**

Le général Dragomirow ayant exprimé, hier soir, le désir de faire une ascension, le ballon a été gonflé, ce matin, devant lui et en présence du général Saussier et de tous les officiers de l'état-major.

L'ascension a été des plus mouvementées.

Tout d'abord, le général Dragomirow a pris place dans la nacelle, avec le capitaine du génie, commandant la compagnie des aérostiers, mais, à la surprise générale, au commandement de : « Lâchez tout ! » le ballon plana à une dizaine de mètres au-dessus du sol et ne s'éleva pas plus haut.

On eut rapidement l'explication de ce fait étrange : le général Dragomirow possède une telle corpulence et, de son côté, le capitaine du génie représente un tel volume, que la nacelle se trouvait ainsi surchargée et le ballon ne pouvait plus s'élever. Forcé fut aux soldats de rattraper les cordages et de ramener complètement la nacelle à terre.

Comme le général Dragomirow tenait absolument à son ascension, le capitaine céda le pas à un jeune lieutenant nommé Lévêque, dont une des qualités, dans la circonstance, était d'être relativement maigre. Cette fois, le ballon put s'élever très rapidement dans les airs, et cent cinquante mètres de corde furent déroulés. Le général sortit sa carte d'état-major et suivit sur elle tous les pays qu'il découvrait. Il ne put le faire pendant longtemps, le vent, assez léger jusqu'à ce moment, devint plus violent et le ballon fut entraîné sur le village de Lamarche, à quelques mètres des toits des maisons.

Un accident était à craindre et l'anxiété de la foule grandissait. Heureusement les aérostiers n'avaient pas, pour alléger la nacelle enlevée le lest. Le lieutenant jeta aussitôt tout ce qu'il possédait, le ballon s'éleva de nouveau. Le treuil put alors ramener le ballon à terre, à peu près perpendiculairement.

Lorsque le général Dragomirow quitta la nacelle la foule lui fit une ovation chaleureuse. Le général répondit par des saluts aux cris de : « Vive la Russie ! » Il se promena à pied le reste de la matinée dans les rues de Lamarche.

**Le voyage du lord-maire**

Le lord-maire a été reçu à Bordeaux avec un enthousiasme indescriptible.

La municipalité lui a offert lundi un banquet. Au dessert, M. Daney, maire de Bordeaux, s'est levé et a porté un toast à la reine d'Angleterre.

M. Joseph Renals a répondu par un grand discours qui a soulevé à plusieurs reprises d'unanimes applaudissements.

Après avoir déclaré que le sang français coulait encore dans ses veines, puis que ses ancêtres étaient, il y a des siècles, citoyens de ce pays, le lord-maire a fait un chaleureux éloge du Président de la République. Il s'est ensuite exprimé en ces termes :

« J'espère que ma visite à Bordeaux sera bien interprétée comme un tribut de bon vouloir et d'amitié qu'un représentant anglais et privilégié est très heureux de faire en voisin à une puissance amie.

Un lord-maire ne connaît ni politique ni diplomatie : il ne peut mettre le pied sur ce terrain. Je parle seulement comme un Anglais amoureux de la paix, ayant quelque connaissance des sentiments de nos concitoyens qui reconnaissent les intérêts qui sont communs avec les vôtres et qui ont le désir, si une rivalité doit exister entre les deux nations, que cette rivalité soit pacifique, franche et d'un caractère commercial, contribuant à la prospérité des deux nations.

Malgré quelques esprits turbulents (comme

l'on en rencontre dans tous les pays), dont la vie se passe à troubler, exciter et semer la discorde, aussi longtemps que le cœur des deux nations battra à l'unisson, il n'y a rien à craindre.

Par conséquent, conclut le lord-maire, il faut resserrer les liens qui unissent la France à l'Angleterre et faire que cette amitié soit réelle, profonde et sincère.

Je bois, dit-il en terminant, à la santé de la « Belle France ». Je bois à la santé de la Grande République et à celle de votre distingué Président, à votre peuple patriote et dévoué, je bois enfin à la continuation de la bonne camaraderie et de l'amitié entre la France et l'Angleterre.

Après ce discours, M. Trarieux, ministre de la Justice, a annoncé l'intention du gouvernement d'associer plus étroitement encore à notre vie nationale le lord-maire et M. de Potter, échevin de Bruxelles, en leur envoyant, dès leur retour dans leur pays, comme souvenir des sentiments d'amitié qu'ils viennent de donner à la France, les insignes de la Légion d'Honneur.

Mardi a eu lieu une réception de la colonie anglaise à l'Hôtel de Ville. Dans l'après-midi, le lord-maire a visité l'Exposition, puis, à sept heures, a eu lieu un grand dîner à la Préfecture.

**Les étrangers dans l'Université**

Nous relevons une singulière information parue dans le *Bargistg*, de Strasbourg et dans le *Journal de Colmar* :

M. Reuss, professeur au Gymnase protestant de Strasbourg et bibliothécaire de la ville, va s'établir à Paris, où on lui aurait offert une chaire à la Sorbonne. Le savant professeur y fera un cours d'histoire alsacienne.

Voilà donc un professeur qui n'a pas opté, qui, ayant à choisir entre la France et l'Allemagne, a choisi l'Allemagne, et qui vient occuper, aujourd'hui, à Paris, en pleine Sorbonne, une chaire qui devait être réservée à un Français.

**Panique à la bourse**

Paris, 10 septembre.

Cet après-midi, vers une heure et demie, au plus fort de l'animation de la Bourse, un coup de revolver a retenti sous le péristyle Nord, à côté de la porte conduisant à l'intérieur du palais.

On juge de l'émotion produite par ce coup de feu. On ne parlait pas moins, tout de suite, d'un attentat anarchiste.

Les choses heureusement se réduisent à des proportions beaucoup moins dramatiques.

Un coulisier qui portait un revolver chargé dans sa poche, le faisait voir à un de ses camarades, lorsqu'il lui échappa des mains, le revolver partit aussitôt, blessant au mollet son imprudent propriétaire. La balle alla se perdre dans la direction de la place de la bourse, traversant, sans en atteindre un seul, par un hasard providentiel, un groupe compact de boursiers.

Le marché, suspendu quelques instants, a repris bientôt son cours normal. Le blessé, légèrement atteint, s'est fait transporter en voiture à son domicile.

**L'Expédition de Madagascar**

Marseille, 9 septembre.

C'est demain que le paquebot affrété *Cachar*, de la Compagnie nationale, lèvera l'ancre faisant route pour Majunga. Il emportera 402 militaires du génie, de l'artillerie, de l'infanterie de marine et de l'administration.

— Que veut dire tout cela, fit-il, en sautant à terre.

Et, courant à la fenêtre, il souleva le rideau de serge rouge, pour regarder.

Un acclamation générale l'accueillit.

Il resta tout interdit devant la vitre, ahuri du spectacle qui s'offrait à lui.

Un groupe compact de femmes et d'hommes, remuant et parlant, occupait toute la largeur de la route, les têtes levées dans la direction de sa fenêtre.

Plus rapprochés de la maison, deux gendarmes frappaient du pommeau de leur sabre contre la porte.

En l'apercevant, l'un d'eux recula d'un pas et cria très fort :

— Voulez-vous ouvrir, encore une fois... ?

Le Cam fit basculer la barre qui fermait la croisée, et se montra.

— Pierre Mauduit est chez lui, n'est-ce pas ? demanda le brigadier.

— Mais... sans doute.

— Alors qu'il ouvre, et vite... s'il ne veut pas que je défonce sa porte...

Le ton bref de l'injonction n'admettait pas de réplique ; malgré son vif désir d'obtenir l'explication de cette visite aussi matinale qu'étrange, Jean-Marie s'empressa de faire sortir son camarade d'un mutisme obstiné qui l'étonnait.

Mais il tenta en vain d'entrer chez lui ; la porte, fermée à clé, résistait, et, malgré ses appels pressants, rien ne bougea dans la chambre.

— Que veut dire tout ceci ? pensait-il, en descendant rapidement l'escalier pour ouvrir la porte d'entrée, contre laquelle les heurts reprenaient

de plus belle.

— Enfin ! ça n'est pas sans peine, fit le brigadier en pénétrant le premier.

La foule cherchait à s'introduire derrière lui. D'un geste, le second gendarme la fit rétrograder, et suivit son chef.

Ils firent halte dans l'étroit corridor au fond duquel l'escalier prenait pied.

— Où est Pierre Mauduit, le charbon ? demanda le premier à Jean-Marie.

— Mais, là-haut... je suppose... dans sa chambre...

— Pourquoi ne répond-il pas, depuis si longtemps que nous l'appelons, et que nous cognons en bas... ?

— Il dort probablement...

— Je lui fais mon compliment, il a un rude sommeil, répliqua le brigadier... Conduisez-moi près de lui.

Le Cam le précédait déjà sur l'escalier, quand se ravisa :

— Voyons d'abord dans l'atelier... notre dormeur peut être là, caché quelque part...

Ils entrèrent dans la forge.

Les panneaux du vitrage étant restés fermés depuis la veille, la pièce se trouvait plongée dans une demi-obscureté.

Quand Jean-Marie eut donné du jour, les soldats firent lentement le tour de l'atelier, regardant partout avec soin.

Sur le bord de l'établi se trouvaient la bouteille de rhum vidée, et deux verres, dont un, celui du charbon, encore plein.

(A suivre).

le visage tout à l'heure rouge et broussilleux de Pierre Mauduit.

Pour ne pas laisser, sans doute l'empreinte de ses semelles embouées sur la terre humide, il chaussa par-dessus ses souliers d'énormes bas d'une laine très épaisse ; puis, couvrant ses épaules d'un immense manteau de roulier, il descendit doucement l'escalier après avoir fermé à double tour et pris la clé de la chambre qu'il quittait.

Une fois dans l'atelier, il prit dans le tiroir l'argent et les billets de Jean-Marie, dont il emplit sa sacoche.

Puis tirant de dessous l'établi le paquet de bardes qu'il avait préparé dans la journée, il l'assujettit solidement sur son dos au moyen d'une corde passée sous ses bras.

Sa main chercha parmi de vieux outils un poignard long et acéré, caché là à dessein, qu'il fit disparaître sous son vêtement.

Méthodiquement, il regarda autour de lui, examinant partout avec attention pour s'assurer sans doute qu'il n'oubliait rien.

Il écoutait aussi. Seul, le ronflement de l'ivrogne qui dormait au-dessus, troublait le silence de son ronronnement régulier.

Le charbon souffla la lumière et vint à tétos jusqu'à la porte de la rue contre laquelle il appliqua son oreille.

Au dehors le calme était plus complet encore, on ne percevait aucun bruit.

Avec mille précautions, il ouvrit et s'aventura de quelques pas sur la route.

Là, obscurité profonde.

De gros nuages sombres couraient au ciel, masquant la clarté pâle d'une lune à son dernier

quartier.

Immobilisé et courtlé, il tournait la tête de tous côtés, les narines dilatées, semblant flairer.

Tout à coup, il tourna résolument la tête à droite.

— Maintenant, Guilloire, tu peux parler, murmura-t-il, demain, je serai loin...

Et Pierre Ruz, le charbon, se perdit dans la nuit...

V

Terrassé par l'ivresse, Le Cam dormit longtemps, et lorsqu'il s'éveilla, tout habillé sur son lit, la tête lourde, les membres las, le soleil était déjà haut dans le ciel.

Encore sous les fumées de la boisson, il ne se rendit pas compte tout d'abord du vacarme effroyable qui se faisait en bas, sur la route.

C'étaient comme des heurts violents, se succédant sans interruption.

Surpris, il s'assit sur sa couche en se frottant les yeux encore pleins de sommeil.

Les coups redoublèrent, mêlés à des voix confuses qui parlaient très haut.

Il écoutait toujours, sans comprendre la cause de ces bruits insolites, lorsqu'il entendit un nom prononcé distinctement au dehors.

C'était Pierre Mauduit qu'on appelait.

Un choc plus violent ébranla la maison en même temps qu'on criait :

— Ouvrez-vous à la fois, là-dans...

— Ah ! ça, pensa le boiteux, Pierre n'entend donc pas !

— Ouvrez, répéta la voix, plus impérieusement encore.

en créa une foule d'un bout du monde à l'autre. Vers la fin de 1882, M. de Reinach vint me parler du terrain du littoral que je possédais en partie et m'offrit de s'entremettre pour obtenir la concession d'un chemin de fer qui les mettrait en valeur.

En 1883, il m'annonçait que la combinaison financière était trouvée et il me l'exposa. Il me proposa même de me donner les fonctions d'ingénieur en cas de réussite.

M. Martin, reprenant son exposé, fait dater de 1883, les premières études du projet. Il fallait, dit-il, donner satisfaction à toutes les demandes des populations.

Au mois de juin, M. Bobin fit son entrée dans l'affaire.

M. André est ensuite interrogé.

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

### LYCÉE GAMBETTA

Nous venons de lire le nouveau prospectus que M. le proviseur du lycée vient de publier.

C'est une heureuse innovation. Jusqu'ici on se contentait dans les publications de ce genre d'indiquer les prix de pension et les conditions exigées pour entrer dans l'établissement.

La brochure que nous recommandons aux familles nous met au courant de tous les détails de la vie scolaire. Elle renferme trois chapitres sur l'éducation, sur la discipline, sur l'éducation physique qu'on lira surtout avec profit. Nous sommes heureux d'en offrir quelques fragments à nos lecteurs.

Citons d'abord la première page qui nous met au courant des progrès matériels réalisés au lycée Gambetta :

« ... Le lycée Gambetta occupe dans le plus beau quartier de la ville un vaste emplacement d'un hectare et demi. Les bâtiments dont il se compose formaient autrefois deux établissements distincts : le Couvent des Cordeliers et le Collège des Jésuites. Grâce à la sollicitude du Gouvernement et à la munificence de la ville, ces vieux bâtiments seront très prochainement ou reconstruits ou entièrement restaurés. Déjà le Couvent des Cordeliers a en partie disparu, et une première construction aussi élégante que bien appropriée, répondant aux conditions les plus minutieuses qu'imposent les lois de l'hygiène, sera achevée dans quelques mois, et nous pourrions, je l'espère, dès la rentrée de Pâques, y installer le quartier des petits. Les travaux de restauration se poursuivent sur plusieurs points avec activité, et le 4 octobre prochain, les élèves de la division supérieure occuperont des classes plus spacieuses et plus gaies, mieux éclairées et garnies d'un mobilier scolaire complètement renouvelé. Grâce aux sages dispositions prises par M. l'architecte Rodolphe, nous avons pu séparer nos élèves des chautiers, et nous leur assurerons jusqu'à la fin des travaux, l'isolement, le calme et la tranquillité que réclament leurs études. Rien ne sera épargné pour faire du lycée Gambetta, rajouté et transformé, un établissement qui offre aux familles toutes les garanties de salubrité et d'agrément qu'elles peuvent désirer. Par l'heureuse disposition des bâtiments, par l'installation commode de tous les services, par l'étendue des cours de récréation, plantés de magnifiques platanes, il comptera au nombre des plus belles maisons de l'Université.

Ailleurs M. le proviseur s'exprime ainsi en parlant de l'éducation :

« L'éducation est le principal objet de la sollicitude du chef de l'établissement et son premier devoir. Tous les maîtres y concourent avec lui. Par une discipline exacte et vigilante, par ses conseils et ses encouragements, par une fermeté sans rigueur comme sans faiblesse, l'administration du lycée s'efforce d'inspirer aux enfants le respect de la règle, l'attachement au devoir et l'amour du travail. »

« Nous sommes très convaincus que nous avons besoin, pour élever les enfants qui nous sont confiés, pour forger des âmes et des caractères, du concours le plus actif des parents qui nous ont délégués leurs pouvoirs. C'est pourquoi nous nous proposons de les associer de plus en plus à l'œuvre commune. Dans ce but, nous leur offrirons de temps en temps des fêtes scolaires ; nous ouvrirons toutes grandes les portes du lycée, afin qu'ils puissent entendre de leurs oreilles et voir de leurs yeux ce qui se dit, ce qui se fait parmi nous ; afin que cette collaboration si nécessaire entre parents et maîtres devienne chaque jour plus étroite et plus intime. »

Plus loin, après avoir énuméré les récompenses et les punitions adoptées, M. Fournier ajoute :

« ... Nous nous attachons, comme on le voit, à prévenir les fautes plutôt qu'à les réprimer. Nous faisons tous nos efforts pour maintenir à cette discipline paternelle un caractère intelligent et éducatif ; mais nous n'oublions pas que

la bienveillance n'exclut pas la fermeté, qu'il faut être bon, mais non pas débonnaire. Quand un élève résiste à nos conseils et à nos avertissements ; quand il est par son insubordination ou sa paresse obstinée d'un mauvais exemple pour ses camarades, nous n'hésitons pas à le rendre à sa famille. En un mot, notre plus grand désir est de nous rapprocher de plus en plus de cette discipline dont parlait si excellemment un ministre libéral et réformateur « qui cherche à améliorer l'enfant plutôt qu'à le contenir, à le gagner plutôt qu'à le soumettre, qui touche la conscience, obtient l'ordre intérieur, c'est-à-dire le consentement de l'enfant à une règle nécessaire et lui apprend à se gouverner lui-même ; dont le principal moyen d'action est la bonté clairvoyante et courageuse qui a d'autant plus de force pour réprimer qu'elle a tout fait pour prévenir. »

On ne saurait mieux dire. Ce magnifique programme, qui est le programme de l'Université renouvelée et rajeunie, ne peut manquer d'inspirer confiance aux familles. Elles savent d'ailleurs qu'on l'applique à la lettre.

M. Courant, professeur d'allemand au collège de Compiègne, est chargé à titre provisoire du cours d'allemand au lycée de Cahors.

### Manœuvres de la 65<sup>e</sup> brigade d'infanterie

THÈME. — IDÉE GÉNÉRALE

Fumel, 10 septembre.

Le corps d'armée A, qui le 8 septembre a battu le corps d'armée B, et forcé le passage du Lot à Villeneuve, ne poursuit pas l'offensive, et il reçoit l'ordre de marcher le 10 sur Cancon, pour serrer sur la droite de l'armée du sud qui est menacée par des forces supérieures.

IDÉE SPÉCIALE A LA MANŒUVRE DU 10 SEPTEMBRE

Le 9 septembre le 9<sup>e</sup> régiment d'infanterie en marche sur Monsempron-Libos, a informé le général commandant le corps d'armée A, que l'ennemi occupait ce point avec des forces considérables ; le général y a envoyé immédiatement le reste de la 65<sup>e</sup> brigade mixte (7<sup>e</sup> régiment, groupe d'artillerie, et 2 escadrons de dragons).

Dans la soirée de ce même jour la brigade, concentrée à Fumel, a reçu l'ordre de marcher le lendemain, 10 septembre, sur Monflanquin pour chasser de cette localité les contingents ennemis qui sont signalés, pour protéger le flanc droit du corps d'armée A en marche sur Villeneuve et Cancon.

Action. — La brigade mixte part de Fumel à 5 heures du matin et se dirige en colonne sur la route de Libos à Monflanquin, vers cette dernière localité.

La cavalerie signale bientôt l'ennemi du côté de La Caussade et à un kilomètre et demi environ de cette ville.

Le général de brigade prend ses dispositions en conséquence et bientôt quelques coups de feu se font entendre. Ce sont les deux avant-gardes qui prennent contact.

La lutte ne tarde pas à prendre consistance et bientôt la ligne des tirailleurs de la brigade B se plie, non sans vivement résister. Une compagnie, au commencement de la lutte, a même mis baïonnette au canon, prête à charger.

Cependant la brigade B se replie peu à peu, et l'attaque qui semblait devoir être faite du côté nord de la route de Libos à La Caussade, vers la fin de l'action, est presque toute du côté sud de cette dernière, la défense du ruisseau de Leyze qui coule perpendiculairement à la route Libos-Monflanquin est faite énergiquement par la brigade B, mais la brigade A avance peu à peu.

L'artillerie A au début de l'action, formée en batterie au lieu de Merle, est entrée en lutte dès 7 heures 1/4 ; mais l'ennemi se replie, aussi peu à peu l'artillerie avance par échelons.

La brigade B se replie sur Mores, juste au-dessus du village de Caussade, et paraît vouloir énergiquement résister.

Une batterie de l'artillerie A est au-dessus du pont de Caution, au lieu Brandat, en position d'attente ; bientôt, elle se met en batterie un peu plus loin, et envoie ses obus sur l'ennemi, à Mores.

Ce dernier paraît faiblir, d'autant plus qu'une brillante charge de fourrageurs des dragons de la brigade A a presque enlevé l'artillerie B. (Les arbitres décident l'artillerie B fort endommagée et lui permettent de s'établir à une autre position.)

Mais le général commandant la 65<sup>e</sup> brigade, voyant que le feu de l'ennemi se ralentit, donne l'ordre de la charger, et nos troupiers s'élançant, baïonnette au canon, sur la ferme de Mores et malgré la résistance énergique de l'ennemi, restent maîtres du champ de bataille à 9 h. 40.

La sonnerie « cessez le feu » retentit et les différents régiments se préparent pour la grande halte.

L'artillerie et les dragons arrivent à Monflanquin et la population se presse sur les promena-des sud attendant avec impatience l'infanterie.

La vue de l'infanterie chargeant à Mores, la

sonnerie de la charge répétée par les musiques des deux régiments et par tous les clairons et les tambours était réellement un spectacle magnifique. Les personnes qui ont eu le plaisir d'y assister s'en souviendront fort longtemps, j'en suis assuré.

### REVUE

Nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur annonçant le jour de la revue des troupes de la 65<sup>e</sup> brigade, aucun des journaux de la région n'en ayant parlé d'une façon sûre.

M. le général Fabre, commandant le 17<sup>e</sup> corps d'armée, arrivera à Villeneuve vendredi soir, 13 septembre, et le 14, après la manœuvre qui aura lieu du côté de Pujols, le général Fabre passera la revue de toutes les troupes aux environs de Saint-Antoine.

Les opérations continuent à suivre leur marche normale : la chaleur intense qu'il fait dans le jour est absolument défavorable aux manœuvres car on ne peut demander aux hommes de trop grands efforts avec des températures torrides qui atteignent celles du Sénégal.

On signale quelques cas d'insolation et quelques congestions, mais, en somme, la santé des troupes est excellente.

Depuis deux jours, le soleil s'est un peu voilé. Cette rémission de la température a apporté quelque soulagement à nos soldats.

### Bal des jardiniers

Le bal traditionnel organisé par la corporation des jardiniers, aura lieu demain au soir, au Théâtre.

Il promet d'être très brillant.

### Acte de probité

Le nommé Alchié, employé d'octroi, ayant trouvé dans son bureau 20 fr. 50, a déposé cette somme entre les mains de M. le maire.

### Les effets de la chaleur

De longue date, la végétation n'avait éprouvé les effets de la sécheresse d'une manière aussi frappante. C'est ainsi qu'aux environs de Cahors, en maints endroits, les tabacs sont littéralement rôtis. Les chênes montrent leurs feuilles jaunes avant l'époque habituelle. Les ronces elles-mêmes meurent, faute de pluies.

Quant aux vignes, elles laissent voir des raisins amaigris, gros seulement comme des grains de plomb et encore verts.

Un propriétaire de Cahors a perdu, dans la plaine de Cabessut sa récolte de tabac, qui a été grillée sur pied.

Il faut remonter à bien des années pour constater un effet aussi désastreux de la température torride que nous venons de traverser, mais qui semble heureusement vouloir prendre fin.

### Commencement d'incendie

Mardi soir, vers 9 heures, un commencement d'incendie s'est déclaré au premier étage de la maison portant le n<sup>o</sup> 52 du boulevard Gambetta, habitée par les époux Gaillard.

Les dégâts se bornent à la perte des rideaux d'une croisée.

### Fourniture du pain de troupe

Hier, à 2 heures de l'après-midi, a eu lieu, à l'hôtel de ville de Cahors, l'adjudication de la fourniture du pain de troupe.

M. Gimbert, boulanger à Cahors, a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 0,18 centimes par kilogramme.

### Le Roc

Un accident terrible est venu jeter la désolation dans une des plus honorables familles de notre commune.

Mme Lajugie, fille de l'adjoint au maire, ayant voulu enlever du foyer un chaudron rempli d'eau bouillante, le feu prit à sa robe et la malheureuse se vit tout-à-coup enveloppée par les flammes.

Elle est morte deux heures après dans d'horribles souffrances.

Mme Lajugie était âgée de 30 ans.

### Souceyrac

Le dimanche 6 octobre 1895, à 3 h. 1/2 du soir, il sera procédé à la mairie de Souceyrac par M. le Maire, assisté de deux membres du conseil municipal et de deux membres du Conseil de fabrique, en présence de l'architecte et du receveur municipal, à l'adjudication au rabais et sur soumissions cachetées des travaux d'agrandissement de l'église et de la reconstruction du clocher.

La dépense totale est de 23,600 fr. Le cautionnement à fournir en numéraire est de 2,000 fr.

### Labastide-Murat

A cause de la coïncidence de nombreuses foires dans les environs, la foire du 2<sup>e</sup> lundi de septembre a été presque nulle. Pas de transactions au foirail des bœufs. Les bêtes à laine se vendaient bien. Les veaux de 0.75 à 0.85 le kil. poids vif. Les porcelets ont subi une grande baisse. La hal-

le était bien approvisionnée, mais le grain n vendait pas. Le blé 10 fr. L'avoine de 4 à 5. Le prix de la volaille était élevé, les œufs 0.60 la douzaine. Il s'est commis plusieurs vols.

## FAITS DIVERS

### Accident de chemin de fer

Un accident de chemin de fer s'est produit dimanche au soir à la gare St-Lazare. Deux trains se sont tamponnés. Il y a une vingtaine de blessés.

La rencontre s'est produite entre un train venant du Champ-de-Mars, par les Moulineaux-Suresne et Putaux et le train qui part à 10 h. 20 pour Versailles. Le choc a été terrible.

Le mécanicien qui conduisait le train de Moulineaux sortait à peine du tunnel des Batignoles et n'eut pas le temps de renverser la vapeur de sa machine.

Quelques blessés sont malheureusement grièvement atteints.

Il n'y a pas eu de morts.

### Le vaccin de la tuberculose

M. Maragliano, professeur à l'Université de Gênes, a fait au congrès de médecine de Bordeaux, une importante conférence sur un nouveau traitement de la tuberculose par la sérothérapie. Dans sa communication, M. Maragliano déclare ceci :

Mon sérum, je l'ai tiré des chiens, des ânes et des chevaux. J'ai absolument écarté les cultures avec des bacilles vivants, je me suis servi exclusivement de substances fort toxiques extraites de cultures très virulentes de tuberculose humaine et capables de tuer les cobayes en deux ou trois jours. Les injections de fortes quantités déterminent immédiatement une augmentation de la température, et cela pendant un ou deux jours ; puis, successivement, l'élévation provoquée diminue et on a des abaissements. L'on peut voir des malades qui avaient, depuis longtemps, de la fièvre, et même élevée, devenir constamment apyrétiques, c'est-à-dire à la normale.

J'ai fait le traitement sur quatre-vingt-trois malades présentant toutes les formes de la tuberculose pulmonaire, depuis les plus graves jusqu'aux plus légères. Mes cas et les nombreuses recherches que j'ai faites m'ont convaincu que, par le sérum antituberculeux on peut obtenir des succès brillants dans les formes circonscrites et apyrétiques de la tuberculose, que l'on peut avoir des améliorations quelquefois même considérables dans les formes les plus graves.

La conférence de M. Maragliano a été accueillie par une triple salve d'applaudissements, M. Bouchard, qui présidait, a fait remarquer au savant italien combien il était facile de réveiller dans les cœurs français les vieux sentiments d'amitié pour l'Italie. Il a rapporté ensuite les essais faits dans son laboratoire par M. Charrin, qui avait été moins heureux que M. Maragliano, mais avait cependant obtenu des résultats encourageants contre la tuberculose cutanée.

## M. AUDOUARD

Chirurgien-Dentiste, à Brives, informe le public qu'il sera à Cahors, Hôtel de l'Europe, le dernier samedi de chaque mois, à la disposition des personnes qui réclameraient ses soins.

Par suite de cette nouvelle combinaison, il pourra rester deux jours quand ses clients en auront besoin.

## La Pharmacie populaire et commerciale

Rue de l'Hôtel de Ville, à Cahors, créatrice de la Pharmacie à prix réduit, est la seule qui donne des médicaments de choix à 50 0/10 au-dessous du tarif de la région.

## Agence ROBERT

Bureaux 12, Rue Darnis, CAHORS

Office spécial de recouvrements litigieux et de poursuites judiciaires — Représentation aux faillites — Renseignements commerciaux — Contentieux — Représentation devant les Tribunaux de Commerce et de paix — Références de 1<sup>er</sup> ordre.

## A LOUER

## UNE GRANDE ET BELLE MAISON

AVEC COUR ET JARDIN

Située Cours de la Chartreuse

S'adresser au Bureau du Journal

## DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES

et à l'Imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors),

La petite Carte de poche

DU LOT

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

VOYAGE D'EXCURSION  
AUX

Plages de la Bretagne

Du 1<sup>er</sup> Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimperlé, Rosporden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) 1<sup>re</sup> classe : 45 francs. — 2<sup>e</sup> classe : 36 francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêter à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

Il est délivré des Billets complémentaires du Voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

Ces Billets sont délivrés de toute station du réseau d'Orléans et séparément : le premier pour aller rejoindre le voyage d'excursion ; le second, s'il y a lieu, pour quitter le voyage d'excursion et permettant de se rendre à un point quelconque du réseau d'Orléans.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe réduits, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

BAINS DE MER DE L'Océan

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS  
VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du 1<sup>er</sup> Mai au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoubiac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Châteaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

1<sup>o</sup> Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 0/0 en 1<sup>re</sup> classe, de 35 0/0 en 2<sup>e</sup> classe et de 30 0/0 en 3<sup>e</sup> classe.

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Exceptionnellement :

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire (inclus au Croisic et à Guérande inclus, à la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

Le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au delà de Vannes vers Auray aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper.

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes, est autorisé à s'arrêter à Questembert à l'aller et à repartir de ce point au retour.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois à l'aller ou au retour, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en deçà.

2<sup>o</sup> Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 0/0 sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au chef de gare trois jours avant celui du départ.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte  
Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille  
Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY.

Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée. Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Echarpes pour maîtres et adjoints  
EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Monsieur **DIDES**, ainé, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de **PELADE** et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. **DIDES** traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents  
**INNOCUITÉ PARFAITE**

Bibliographie

Lire dans la 533<sup>e</sup> Livraison de la Grande Encyclopédie, publiée cette semaine, un fort intéressant article sur la *Lithuanie* par MM. E. Haumont, M. Rogor et J. Karłowicz. Le même fascicule contient une série de travaux sur le Livre qui constituent une monographie des plus complètes sur la matière. Ce sont l'histoire du Livre, par M. G. Pawlowski, l'éminent bibliographe, sa législation par M. Henri Welschinger, le rôle du Livre dans l'enseignement par M. Jules Gautier, et diverses études : sur le Livre des Morts (Égyptologie), par Paul Pierret, le Livre de la Conquête, par H. Monin, le Livre de Justice et de Plet, par M. E. Glasson, les Livres de Commerce, par M. Didierjean, les Livres fonciers, par M. Charnay.

Prix de chaque livraison : 1 franc. — Une feuille-spécimen est envoyée gratuitement sur demande.

H. Lamirault et C<sup>ie</sup>, 61, rue de Rennes, Paris.

JOURNAL DES DEMOISELLES

ÉDITION MENSUELLE

Soixante-deux années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des Demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque.

A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles.

Chaque livraison renferme :  
1<sup>o</sup> 32 pages de texte : Instruction, littérature, éducation, modes, gravures d'art, etc.

2<sup>o</sup> Un Album de patrons, broderies, petits travaux, avec explication en regard, formant à la fin de l'année une collection de plus de 500 dessins.

3<sup>o</sup> Une feuille de patrons, grandeur naturelle, imprimés ou découpés, soit environ 100 patrons par an.

4<sup>o</sup> Une ou deux gravures de modes colorées, soit 18 par an.

5<sup>o</sup> Modèles de Tapisseries ou de petits travaux en couleurs.

6<sup>o</sup> Annexes variées. — Tapisseries par signes — Imitations de peinture — Musique — Opérette — Chiffres enlacés — Alphabets — Cartonnages — Abat-jour — Calendriers, etc.

Bureaux, 14, rue Drouot. — Abonnement : Paris, 10 fr. — Départements, 12 fr. — Seine, 11 fr. — Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

LIQUIDATION

pour cause de cessation de commerce

P. BRUEL

CAHORS, — Rue du Lycée, n° 3, — CAHORS

Porcelaines et Cristaux, Articles pour limonadiers et maîtres d'hôtel, Services de table à café et à thé, Fantaisies de toutes sortes, Biscuits anglais, Cristaux de Bohême, Statuettes de Saxe, Vases, Services à toilette, Jardinières, etc., etc., à 25, 30 et 50 0/0 de rabais des prix ordinaires de vente.

On céderait le fonds à l'amiable.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

Peinture

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

Papiers peints

Vitrierie

Henri SÉGUY

en

Faux bois

Rue du Lycée, n° 40, CAHORS

tous genres

Marbre

Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

A affermer

Pour entrer en jouissances de suite, une vaste salle au rez-de-chaussée ayant servi pour café, avec grandes caves, grenier, et appartements au second. Le tout situé à Cahors, boulevard Gambetta, en face le Théâtre.

S'adresser, à M. Bruel, rue du Lycée, ou à M. Agar, notaire, rue Fénelon.



Le propriétaire-gérant : LAYTOU,

Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION  
M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1<sup>re</sup> marque, Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.



VÉLOCIPÈDES

des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de paiement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipédistes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocaion, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE ainé

AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT  
6, Rue de la Liberté, Cahors.

FÉLIX ALCAN, Editeur, 108, Boulevard Saint-Germain, PARIS

DICTIONNAIRE DE MÉDECINE

par les D<sup>rs</sup> E. BOUCHUT et A. DESPRÉS

Sixième Edition au courant des derniers Progrès de la Science.

1 magnifique volume de 1630 pages in-4° sur 2 colonnes, avec 1000 gravures dans le texte  
Indispensable aux Familles

PRIX : BROCHÉ, 25 FR.; — RELIÉ, 30 FR. Franco contre Mandat.